



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Direction de
l'Environnement, de
l'Aménagement et
du Logement

Cayenne, le 19 octobre 2018
10h20

Service
Infrastructures et
Sécurité Routières

District d'Entretien et
d'Exploitation des
routes nationales

N° Com/82-18

COMMUNIQUÉ

**Liste des principaux chantiers sur les routes nationales n°1 et 2
du 22 au 26 octobre 2018**

Chantiers à réaliser sur la route nationale n°1

- **Secteur de St-Laurent, du PR 256+800 au PR 257+200** : Reprise des affaissements de talus ;
circulation alternée.
- **Secteur de St-Laurent, du PR 248+000 au PR 255+000** : Fauchage mécanique des
accotements ; **chantier mobile.**
- **Secteur de St-Laurent, du PR 224+000 au PR 227+000** : Réalisation d'un enduit bicouche ;
circulation alternée.
- **Secteur de St-Laurent, du PR 223+300 au PR 223+500** : Remplacement de buse par fonçage ;
circulation alternée.
- **Entre Iracoubo et le carrefour de Mana, du PR 183+000 au PR 189+000** : Fauchage mécanique
des descentes ; **chantier mobile.**
- **Secteur d'Iracoubo (entre la crique Boue et le village flèche), du PR 168+250 au
PR 168+340** : construction d'un abri bus ; **circulation alternée.**
- **Entre Kourou et Petit Saut, du PR 69+000 au PR 70+000** : Entretien de la chaussée ;
circulation alternée.
- **Secteur de Kourou, du PR 56+300 au PR 56+600** : Entretien des rives de chaussée.
- **Entre Macouria et Kourou, du PR 40+050 au PR 40+050** : Remplacement d'une buse ;,
circulation alternée.
- **Entre Soula et Macouria, du PR 22+000 au PR 23+000** : Entretien de la chaussée ; **circulation
alternée.**

Chantiers à réaliser sur la route nationale n°2

- **Entre Balata et La Comté, du PR 2+000 au PR 30+000** : Entretien et visite des Ouvrages d'Arts ; chantier mobile.
- **Entre Cacao et Régina, du PR 61+700 au PR 65+000** : Déforestation ; **chantier mobile.**
- **Secteur de Régina, du PR 105+000 au PR 125+000** : Fauchage mécanique des accotements ; chantier mobile.
- **Entre Régina de St-Georges, du PR 115+000 au PR 125+000** : Fauchage mécanique des accotements ; **chantier mobile.**
- **Entre Régina de St-Georges, du PR 120+000 au PR 139+000** : Dérasement des accotements ; chantier mobile.

Par ailleurs, des interventions et des chantiers courants sont réalisés tout au long de la semaine, sur l'ensemble de l'itinéraire. Les usagers sont invités à faire preuve de prudence et à porter une attention particulière à la signalisation annonçant les travaux et interventions pour leur sécurité et celle des agents intervenant sur les voies de circulation.

Les contraintes et aléas de chantier, ainsi que les conditions météorologiques peuvent conduire à reporter ou annuler certains chantiers. Plus d'information sur le site internet de la DEAL Guyane : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr